



Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Votre établissement a adhéré à la communauté « Décolâge ! ».

Voici quelques informations qui vous concernent directement, vous et votre équipe.

1. Le « KIT pédagogique », une ressource de base pour décoller !

Comme vous le savez, au travers de sa lutte contre les maintiens et redoublements, « Décolâge ! » prône une approche positive de la réalité de chaque enfant.

Les équipes de l'ULg et de l'ULB proposent un ensemble de ressources, un « kit pédagogique » qui se focalise sur le diagnostic positif. Il s'agit de mettre en évidence les potentialités de chacun des élèves pour pouvoir s'appuyer sur celles-ci afin de dynamiser les processus d'apprentissage.

Nous vous invitons à découvrir cet ensemble de ressources et à les partager avec votre équipe éducative.

Voici l'URL qui vous permettra d'y accéder :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26687&pass=decolage2012>

Nous restons, bien entendu, à votre disposition si vous avez la moindre question à ce sujet. N'hésitez pas à nous contacter par courriel à decolage@cfwb.be ou par téléphone au 02.690.82.17 ou 690.82.19.

2. Les formations IFC

D'autre part, nous tenons à vous faire savoir que l'IFC a enregistré plus de 430 inscriptions pour les formations liées au développement de la dynamique « Décolâge ! ».

Les inscriptions sont toujours possibles. **N'hésitez pas à en profiter.**

Vous pouvez suivre ce lien :

<http://www.ifc.cfwb.be/default.asp?pagetg=menudecolage&decolage=1>

3. Un nouvel espace numérique de travail

Dans quelques semaines, un espace numérique de travail sera mis à disposition de votre équipe. Ce dernier permettra les échanges entre l'ensemble des membres de la communauté « Décolâge ! ». Nous vous tiendrons prochainement informés de l'ouverture de cet espace et des modalités qui vous permettront d'y accéder.

4. L'appel à projet de la FONDATION ROI BAUDOIN

En collaboration avec « Décolâge ! », la Fondation ROI BAUDOIN a lancé un projet invitant les écoles à se pencher sur la problématique des relations entretenues avec les familles issues de milieux précarisés.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à consulter la circulaire 4152 à laquelle vous pouvez accéder par le lien suivant :

http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/document_view.php?do_id=4368

5. La rédaction du plan d'action et la philosophie « Décolâge ! »

La circulaire 4110 vous invitait à compléter un plan d'action et à nous le renvoyer pour le 15 octobre.

Vous la retrouverez en suivant ce lien :

http://www.enseignement.be/hosting/circulaires/document_view.php?do_id=4327

Ne vous crispez pas sur cette date, elle ne constitue pas une limite au-delà de laquelle tout est perdu. Tout document rentré après cette date fera l'objet de la même attention.

Pourquoi un plan d'action ?

La rédaction du plan d'action doit être un acte mûri en équipe afin qu'il puisse correspondre au mieux à vos besoins et vous emmener de manière sereine vers des objectifs raisonnables. Ce plan doit simplement baliser votre cheminement après avoir défini vos points de départ et d'arrivée.

Plusieurs portes d'entrée sont envisageables, de la simple sensibilisation à des projets concrets ayant déjà vu le jour.

Lorsque nous vous demandons de nous en retourner une copie, c'est dans l'unique but d'informer le comité de pilotage du projet afin qu'il puisse prendre les meilleures décisions susceptibles de soutenir l'ensemble des acteurs.

Il n'est nullement question d'évaluer votre plan d'action.

Dans « Décolâge ! », c'est le partage et la collaboration qui sont au cœur de la dynamique.

L'évaluation de l'action menée dans votre établissement, c'est essentiellement à votre équipe qu'elle revient.

Le plan d'action se révèle donc être un soutien pertinent à votre action à moyen ou à long terme.

6. La véritable révolution doit émerger des mécanismes de collaboration et de partage entre les différents acteurs

De l'enseignant au décideur politique en passant par le directeur, le CPMS, le conseiller pédagogique, l'inspecteur, l'agent de l'administration ou l'acteur de la société civile, chacun peut contribuer, selon ses possibilités, à renforcer cette dynamique qui conduira le système entier à se centrer davantage sur les potentialités des élèves plutôt que sur ce qu'ils ne savent pas encore faire.

7. Un comité opérationnel, le « Coopère ! » et un comité de pilotage, le « Copilote ! » autour de « Décolâge ! »

Le « Coopère ! » est constitué de membres du cabinet de la Ministre SIMONET, du service général de pilotage du système éducatif (SGPSE), de l'Institut de la formation continuée (IFC) et du service général d'inspection. Son rôle est de mettre en application les décisions du comité de pilotage. Le « Coopère ! » se réunit une fois par mois pour gérer le quotidien du projet.

Le « Copilote ! » est l'instance qui supervise « Décolâge ». Outre les membres des services et institutions précités, il comprend des membres de la direction générale de l'enseignement obligatoire, des représentants des syndicats, des réseaux de l'enseignement, des associations de parents, de la fondation Roi Baudouin et du Cabinet du Ministre de l'enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt.

Sur base des informations recueillies auprès des différents acteurs, le « Copilote ! » oriente la dynamique du projet en axant ses choix sur le soutien à apporter à la communauté « Décolâge ! ».

8. Le salon de l'éducation

La cellule « Décolâge ! » sera présente au salon de l'éducation qui se déroulera du 17 au 21 octobre à « Namur Expo ».

Venez-nous rendre une petite visite.

Le jeudi 18 octobre, de 14.45 h à 15.30 h, Gaëlle CHAPELLE, conseillère au cabinet de la Ministre SIMONET vous proposera une conférence « Entrez dans la Communauté Décolâge ! » en compagnie d'Eric VANDEPOELE, directeur d'école, de Valérie OOGHE et Sarah FRANCO, enseignantes en projet.

Lieu : Grand Auditoire.

9. Le site

Il peut vous fournir une série d'informations sur la genèse de « Décolâge ! » mais également vous proposer une série de ressources susceptibles d'être utilisées pour amorcer la réflexion ou mener les premières actions concrètes.

Pour le consulter, suivre le lien :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26594>

Dans quelques jours, vous pourrez y accéder par le lien direct :

www.decolage.be

10. Nous restons à vos côtés

| Des questions, des commentaires, une envie de partager, ...

N'hésitez pas à venir vers nous.

Pour ce faire, il vous suffit de contacter la cellule « Décolâge ! » par courriel à l'adresse decolage@cfwb.be ou par téléphone au 02.690.82.17 ou 02.690.82.19.

En attendant les prochaines aventures, nous vous souhaitons un bon « Décolâge ! »